



SÉANCE DU 07 MAI 2021

Présents : BARBARAY Jean Claude - BOTTA Laurette - CHEVILLAT Sébastien - FAVRE MARTINOZ Maryline - JARRIN Mathéo - MASSA Laurent - L'HERITIER Christophe - PEYLIN Jean-Paul - GAZZIOLA Jacques- BARRIER Pierre - MOLLIER Cécilia – PEYLIN Thomas - TCHERKASSOF Anna

Absente excusée : GIRAUX Morgane - CHAVAND Christelle -

Secrétaire de séance : TCHERKASSOF Anna

La séance est ouverte à 19h10

- Adhésion au service Conseil en droit des collectivités (centres de gestion de la Savoie et du Rhône)

Madame le maire rappelle à l'Assemblée que la commune est adhérente depuis 2019 au service de conseil en droit des collectivités afin d'obtenir des conseils juridiques dans les domaines relevant de ses compétences.

Le montant annuel de l'adhésion 2021 est de 473.00 € et Mme le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur sa reconduction.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote la reconduction à l'adhésion pour l'assistance juridique.

- Vente foncière à l'euro symbolique

Madame le maire explique à l'Assemblée qu'en 2012 une opération de réorganisation de la voirie communale a été menée sur la commune ce qui a conduit à l'aliénation de certains chemins. Une partie d'un de ces chemins, d'une surface de 46 m², traverse la propriété de Mme Yvette FETAZ et celle-ci souhaiterait l'acquérir.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de céder, pour l'euro symbolique, la parcelle désignée sur le plan en annexe d'une surface de 46 m² à Mme Yvette FETAZ.

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour du Villard

Le projet recueille un avis favorable de la très grande majorité des habitants qui ont répondu à la consultation. Une vigilance particulière sera donnée aux remarques concernant l'aménagement qui ont été pointées par des habitants de la commune. Seules les demandes de tourne-à-droite et tourne-à-gauche ne pourront être honorées car incompatibles avec la largeur de la route (sauf à supprimer les trottoirs). Le plateau-ralentisseur devrait ralentir suffisamment les véhicules pour que la route puisse être coupée avec moins de risques qu'aujourd'hui.

Le bureau Alp'Etude (qui a réalisé l'étude de faisabilité) propose une mission de maîtrise d'œuvre comprenant les phases PRO, ACT, VISA, DET, AOR ainsi qu'une mission complémentaire DLE pour un montant global des prestations de 18 774.00 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'accompagnement pour la maîtrise d'œuvre de ce projet.

- Nettoyage du Monument Charles Emmanuel : approbation du projet, du plan de financement et demandes de subventions

Madame le maire explique à l'Assemblée qu'afin de le préserver, les pierres du Monument Charles Emmanuel II doivent être nettoyées et traitées par un décontaminant et une solution hydrofuge.

Il est également nécessaire de le protéger par des filets anti chute de pierre après avoir purgé la falaise.

À la suite de consultation d'entreprises spécialisées, le devis retenu est celui de CAN Agence Rhône-Alpes domiciliée à Pontcharra (38530) pour un montant global des prestations de 11 356.87 € HT.

Plan de financement proposé par le maire :

DEPENSES		FINANCEMENT	
Désignation	Montant (HT)	Désignation	Montant
Nettoyage de la pierre du Monument Charles Emmanuel II	11 356.87 €	Etat (20 %)	2 271.00 €
		Département (24 %)	2 726.00 €
		Autofinancement (56 %)	6 359. 87 €
TOTAL	11 356.87 €		11 356.87 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet, le plan de financement et les demandes de subventions.

- Appel à projet pour la redynamisation du site historique des grottes

Le Service de Conservation du patrimoine et le Département sont volontaires pour soutenir la rénovation du site. L'université de Savoie Mont Blanc pour engager un partenariat.

Le sentier Azil et Magda pourrait être transformé en PDIPR et bénéficier ainsi du financement du Département.

la commission tourisme, en partenariat avec le délégataire de services, a travaillé sur un projet de redynamisation et de modernisation du site historique des grottes de St Christophe.

Ce projet consisterait à :

- Transformer le sentier Azil et Magda en PDIPR
- Rénover et moderniser l'éclairage des grottes inférieure et supérieure
- Renouveler la scénographie
- Aménager le parking
- Améliorer la signalétique
- Créer une salle hors sac

Un cahier des charges ainsi qu'un dossier de consultation des entreprises seront préparés par AGATE sur la base de deux lots de travaux et seront adressés à différents bureau d'études spécialisés pour la maîtrise d'œuvre de ce projet de redynamisation.

Toutes les pistes d'évacuation des eaux seront étudiées.

Subventions envisageables : 50% pour les études et 70% pour l'investissement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'appel à projet et autorise le maire à lancer la consultation

- Questions diverses

- Cérémonie du 08 mai à 10h00
- Elections des 20 et 27 juin : organisation de 2 bureaux de vote
 - ✓ Liste de personnes qui veulent être vaccinées
 - ✓ Liste des personnes qui veulent être testées (organisation des tests aux échelles)
- Thématiques commission tourisme
 - ✓ Référent PDIPR (Mathéo Jarrin)
 - ✓ Référent camping-car (Christelle Chavand)
- Projet e-trottinette. Prolongement de la via Chartreuse, arrêté de circulation entre la résidence Béatrice et la D1006 au niveau du passage souterrain
- 21mai réunion sur le prolongement Via Chartreuse en Savoie
- Bacs à fleurs grille mairie
- Réflexion en cours sur l'aménagement du rond-point d'entrée de la commune. Il ne pourra pas être aménagé avant le passage du Tour de France.
- La convention du versement des archives de la Fru au musée départemental est en voie de finalisation.

La séance est levée à 21h40